

Image not found or type unknown



Contrat le plus adapté, contrat de distribution selective?

Par **john74**, le **05/02/2018** à **17:38**

Bonjour à toutes et à tous, Dans le cadre d'une collaboration avec des entreprises de service, je souhaiterais vendre mes produits dans ma vitrine qui serait donc dans leurs boutiques... Les encaissements se feront par les entreprises de service qui me reverseraient l'intégralité des ventes puis, je rétrocéderais leurs commissions. Dans ce cas là, est-ce que le contrat de distribution selective serait le contrat le plus adapté? Ou est-ce qu'il y a une meilleure solution, car cela ressemble à de la franchise non? Merci d'avance pour vos lumières. Merci pour vos réponses